**Réunion AMAP**

**Jeudi 30 juin 2011 – au CEDER**

Etaient présents :

Nicolas THEVENOT, Elisabeth POULET, Catherine RENNA, Valérie POURAT, Emilie GARREAU

 ----------------------------------------

**1/ Questions diverses d’ordre administratif et logistique**

> Après de laborieuses recherches, le compte bancaire de l’AMAP est ouvert au Crédit Agricole

> Suite à la démission d’Armelle en tant que trésorière, un nouveau Bureau a été soumis à l’approbation des adhérents et validé. Il est composé de :

 - Nicolas THEVENOT, Président

 - René FRIQUET, Trésorier

 - Christine ROLLE-GIRY, Secrétaire

 - Emilie GARREAU, Secrétaire adjointe

> L’AMAP de Nyons cotise désormais à Alliance, association nationale regroupant les AMAP. Cette cotisation comprend l’assurance à la MAIF.

> Nicolas a réussi à récupérer la clé de la salle du CFPPA. Les livraisons se feront là-bas tant que nous aurons assez d’espace pour accueillir tous les producteurs. Si nécessaire, une salle annexe (la miellerie) pourra nous être prêtée.

La **passation des clés se fera d’une semaine sur l’autre entre les adhérents de permanence**, de manière autonome. Pour plus de facilités, les coordonnées de chacun seront communiquées à l’ensemble des adhérents.

> Nicolas a rencontré Monsieur METRAL, adjoint à la Jeunesse, Sport et Associations de la mairie de Nyons. Nous avons enfin l’autorisation de communiquer sur l’AMAP dans le blog des associations de Nyons. (<http://www.nyons.com/vivre/habitat-et-environnement/associations-developpement-et-citoyennete/756-association-de-maintien-dune-agriculture-paysanne.html> et un brève : <http://www.nyons.com/a-la-une/actualite/757-decouvrez-lamap-de-nyons.html> )

> La discussion et validation du règlement intérieur a été reporté.

**2/ Des nouveaux producteurs à l’AMAP de Nyons ?**

> Une quarantaine de producteurs ont contacté l’AMAP depuis ses prémisses.

Un mail leur a été envoyé dernièrement leur demandant de nous faire une proposition précise (produits, prix, période de livraisons, quantité, méthode et lieu de production …)

A ce jour, 7 producteurs ont répondu :

 - Joseph DESCHAMPS (St Ferréol Trente Pas) : Miel

- Thierry PAOLAZZI (St Ferréol Trente Pas) : Truite, rillettes de truite, petit épeautre cuisiné

- Ferme de Saussac – Serge LECLERCQ (Montauban s/ ouveze) : Plantes aromatiques et médicinales, hydrolat, sirops, gelée de rose - AB

- Domaine Les Rizannes – M. PASQUIER (Mirabel aux Baronnies) : Huile d’olive, vin rouge, rosé, confiture de cerise, de reine-claude, … - AB

- Ferme de Pierre Vieille – Laurence MONTLAHUC et Guillaume MAILLARD (Cornillac) : Petit épeautre, farine, plantes aromatiques et médicinales séchées, tilleul, huiles essentielles, eaux florales, nectars - AB

- Christelle AUBERT : Fruits frais (cerise, abricot, prune, poire), nectars, fruits secs - AB

- M. GIRARD (Le Pègue) : Nectar d’abricot, abricot, pomme de terre (MonaLisa, Safran) de juillet à mars, agneau de lait – AB

- Nicolas PICKER (La combe de Sauve) : Fromages de chèvre

- M. MICOL (Montauban sur Ouvèze) : Pain, céréale, farine

(Oui, je sais, ça fait 9 … allez comprendre !)

 Nicolas a contacté M. MROZ de La Motte-Chalancon pour son bœuf bio mais il ne pourrait à priori pas fournir tout le monde. Quantités à préciser.

> Afin de faire le meilleur choix possible quant aux producteurs à entrer dans l’AMAP, voici la démarche :

- Nicolas et Emilie font rapidement une relance téléphonique des producteurs qui n’ont pas répondu

- Un tableau récapitulatif sera envoyé à tous les adhérents. Il faudra y indiquer votre intérêt ou non pour les produits, les quantités souhaitées, la fréquence de livraison selon les prix et contraintes des producteurs.

- Une fois les producteurs identifiés, nous déciderons à quelle date ils entreront dans l’AMAP et **un référent par producteur sera désigné** pour assurer le suivi des livraisons et les relations entre ce producteur et l’association.

Fin de la réunion vers 20H30.